

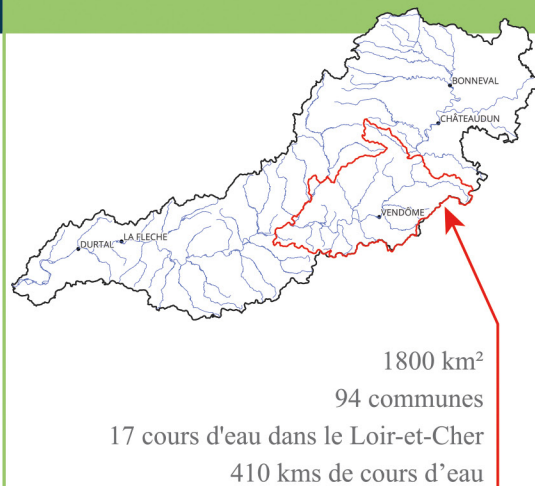


Laurent
BRILLARD

Président de la Communauté
d'Agglomération Territoires
Vendômois

LE BASSIN DU LOIR MÉDIAN

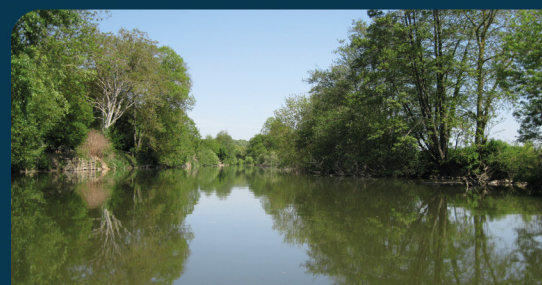
Un bassin versant est la zone d'alimentation
d'un cours d'eau. Il est délimité par la ligne de
partage des eaux



Le Loir fait partie du bassin versant de la
Loire. Il prend sa source à Saint-Eman (28) et
conflue avec la Sarthe à Briollay (49).

Le Loir et ses affluents en Loir-et-Cher
représentent le bassin versant du Loir médian.

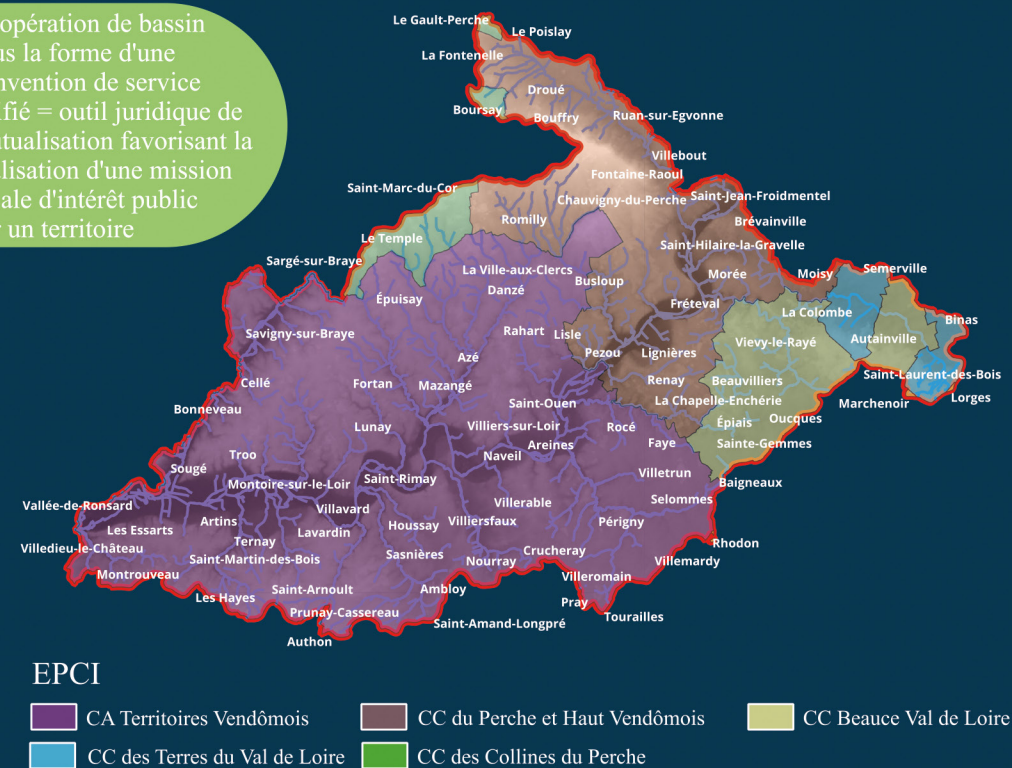
Sur ce bassin, des opérations d'études et de
travaux sont menées en faveur de la
préservation de la qualité de l'eau et des
milieux aquatiques à travers un contrat
territorial.



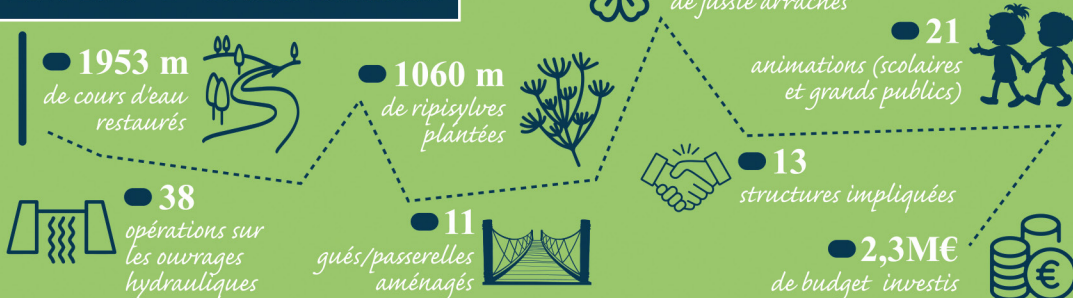
LES COLLECTIVITÉS DE VOTRE TERRITOIRE

Les opérations sur les cours d'eau sont menées à travers la compétence de gestion des milieux
aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI) exercée depuis 2018 par les 5 collectivités
publiques du bassin versant du Loir médian.

Coopération de bassin
sous la forme d'une
convention de service
unifié = outil juridique de
mutualisation favorisant la
réalisation d'une mission
locale d'intérêt public
sur un territoire



2016-2020 - 1^{er} Contrat Territorial



LE CONTRAT TERRITORIAL ET SES OPÉRATIONS

La restauration des cours d'eau est un travail de longue haleine, qui nécessite l'implication de
l'ensemble des acteurs du bassin versant : élus, riverains, agents des collectivités, membres des
fédérations et associations locales, exploitants agricoles, exploitants forestiers, industriels...

TOUS ACTEURS ET RESPONSABLES DE LA PRÉSERVATION DE NOTRE TERRITOIRE !

Afin de redonner vie à nos rivières sur le bassin versant du Loir médian, un contrat territorial
regroupe une multitude d'opérations pluriannuelles dont les principales sont les suivantes :



RESTAURATION DE LA CONTINUITÉ ÉCOLOGIQUE

Arasement de seuil ou clapet,
création de rivière
de contournement
ou de rampe en enrochement...



RENATURATION DES RIVIÈRES

Reméandrage,
remise en fond de vallée,
reprise des abreuvoirs
pour le bétail...



RESTAURATION ET ENTRETIEN DE LA VÉGÉTATION

En bords de cours d'eau,
plantation de ripisylve,
recépage et enlèvement
d'embâcles...

2023-2028 - 2^{ème} Contrat Territorial



Je tiens à remercier tous les organismes
engagés dans ce contrat et bien sûr les
financeurs pour leur soutien à la préservation
de la ressource en eau et des milieux naturels
de notre territoire.